

PRINCIPES DE PROTECTION PARASISMIQUE – VENTILATION ^{2^h}

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Durée	2 heures	
Préalables	Aucun	
Clientèle visée	Toutes les personnes pouvant être impliquées dans des travaux de ventilation.	
Frais	Membre : 75 \$	Non-membre : 90 \$
Formateur	Jean-Pierre Ouellet, ing.	

OBJECTIF

Se familiariser avec les principes de protection parasismique qui s'appliquent aux installations de ventilation.

CONTENU

Historique et statistiques
Évaluation du risque sismique
Fixation des appareils et des conduits de ventilation
Fixation des appareils sur dalles

MÉTHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT

Exposé théorique
Exemples et démonstrations

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Document de référence inclus dans les frais d'inscription.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le participant qui a assisté à l'activité de formation se voit remettre une attestation de participation.

SOUTIEN FINANCIER

Cette activité de formation est admissible au soutien financier offert par le **Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction** pour les ferblantiers, sous réserve des conditions en vigueur.